

# COMMUNE DE MOLLEGES

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

### 1- Objet, date et durée de l'enquête publique

Madame le Maire informe le public que par arrêté municipal en date du 3 septembre a été prescrite l'enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du PLU.

Cette enquête publique se déroulera du 30 septembre 2024 au 31 octobre 2024 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

Le projet de modification n°1 du PLU porte sur :

- la réduction du secteur UBc et de son emplacement réservé associé C2 et reclassement dans une zone UC nouvellement créée ;
- la suppression des emplacements réservés B2, B4 et C1 ;
- la modification de l'emplacement réservé B3 devenant B2 ;
- des ajustements réglementaires :
  - créer un secteur UEb sur le « secteur de Mollégès Gare » actuellement en zone UE pour autoriser les hébergements hôteliers,
  - régler le rejet des eaux de piscines,
  - modifier les prescriptions concernant la hauteur des clôtures en bordures des voies,
  - modifier les prescriptions concernant la nature des clôtures en bordures des voies en zone agricole.

### 2- Décision adoptée au terme de l'enquête publique et autorité compétente pour prendre la décision d'approbation

L'autorité compétente pour approuver la modification n°1 du PLU à l'issue de l'enquête publique est le conseil municipal de Mollégès. Il pourra, au vu des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, décider d'apporter s'il y a lieu des modifications au projet de modification n°1 du PLU en vue de son approbation.

### **3- Nom et qualités du commissaire enquêteur**

Monsieur Jean-Claude CICCARIELLO, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif pour conduire l'enquête publique.

### **4- Lieu, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet et lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique en Mairie et consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête publique ou,
- les adresser par écrit à Monsieur Jean-Claude CICCARIELLO le Commissaire Enquêteur, Mairie de Mollégès, 1 place de l'Hôtel de Ville 13940 MOLLEGES
- les adresser par voie électronique à Monsieur Jean-Claude CICCARIELLO, le Commissaire Enquêteur - Mairie de Mollégès par la messagerie : urba-molleges@orange.fr

Un poste informatique est mis à disposition du public en Mairie aux heures habituels d'ouverture (lundi 8h-12h / 13h30-18h00 ; Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 8h-12h / 13h30-17h00) sur lequel le public pourra consulter le dossier d'enquête publique.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Mollégès.

Le dossier d'enquête publique et les observations de la population régulièrement mises en ligne seront consultables sur le site internet de la commune : <https://mairie-molleges.fr/fr/> rubrique Urbanisme.

### **5- Lieu, jours et heures où le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations**

Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra le public en Mairie :

- lundi 30 septembre 2024 de 13 h 30 à 18 h
- lundi 7 octobre 2024 de 13 h 30 à 18 h
- lundi 21 octobre 2024 de 13 h 30 à 18 h
- jeudi 31 octobre 2024 de 8h 00 à 12h

## **6- Durée et lieu où, à l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur**

Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune <https://mairie-molleges.fr/fr/>

## **7 - Informations environnementales et lieux où ces documents peuvent être consultés**

La commune a décidé de ne pas réaliser d'évaluation environnementale dans le cadre du projet de modification n°1 du PLU suite à l'avis conforme de la MRAE concluant à l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale, versé au dossier d'enquête publique. Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation.

## **8- Identité des personnes responsables auprès desquelles des informations peuvent être demandées**

Le maître d'ouvrage de la modification n°1 du PLU est la commune de Mollégès dont le siège administratif est situé 1 place de l'Hôtel de Ville 13940 Mollégès. Des informations peuvent être demandées auprès de Monsieur Vincent BREGUIER au 04 90 95 03 51 ou sur finances-molleges@orange.fr

## **9- Adresse du site internet sur lequel des informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées**

Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la commune de Mollégès : <https://mairie-molleges.fr/fr/>